

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1052/SG/CG concernant une prise en charge de frais d'évacuation. de traitement et de séjour en Métropole.

n° 71-1052/SG/CG

Ministère

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES
SOCIALES

Date de publication

28 juillet 1971

Numéro JO

n° 15 du 10/08/1971

Date du numéro

10 août 1971

TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire les frais d'évacuation, de traitement et de séjour de M. Ali Abdou Ibrahim, au sanatorium Martel-de-Janville, plateau d'Assy (Haute-Savoie).